

INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES POUR LA RENTREE 2026

MOBIVIE

(Agglomération vichyssoise)

Abonnement Annuel Scolaire Collège et Lycée - Prix : **132 €** / Hors secteur : **264 €**

- Disponible à l'agence commerciale (munissez-vous d'une photo récente, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile)
- Disponible sur la e-boutique pour les porteurs de la carte nominative.

Permet de voyager, en illimité, sur tout le réseau toute l'année de septembre à août.

Réservé aux élèves scolarisés dans un collège ou un lycée (jusqu'au baccalauréat) de l'**agglomération vichyssoise** (Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy) et domicilié dans l'une des six communes desservies par le réseau (Abrest, Bellerive-sur-Allier, Creuzier-le-Vieux, Cusset, Hauterive et Vichy).

VICHY COMMUNAUTE

(Communes de Vichy-Communauté hors agglomération vichyssoise)

Abonnement Annuel Scolaire Collège et Lycée - Prix : **132 €** / Hors secteur : **264 €**

Pour tout collégien ou lycéen du ressort territorial, domicilié en dehors des 6 communes desservies par le réseau Mobivie, les inscriptions sont à faire via ce lien

<https://transport-scolaire.vichy-communaute.fr/>

Pour la rentrée 2026, les **inscriptions sont du 2 juin au 19 juillet 2026**. Au-delà une pénalité de 30€ sera appliquée.

TRANSPORTS SCOLAIRES REGIONAUX

(Elèves domiciliés dans l'Allier hors périmètre agglomération)

À la rentrée 2026, les élèves pris en charge par la Région pour le transport scolaire bénéficieront des avantages de l'abonnement **Scolaire+ Mobilité Région**, lancé en 2025. Cet abonnement permet d'emprunter les transports scolaires et de voyager gratuitement et de manière illimitée sur l'ensemble du réseau La Région Vous transporte * (modalités sur le site www.laregionvoustransporte.fr).

Il est valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Pour l'année scolaire 2026, les tarifs seront les suivants :

- Pour les élèves de collège et de lycée ayants droit : **130 €**
- Pour les non ayants droit : **225 €**

L'inscription est obligatoire et doit être faite chaque année sur le site

www.laregionvoustransporte.fr - **Inscription scolaire**

y compris en cas de renouvellement lorsque l'élève était déjà inscrit au transport scolaire en 2025.

Pour la rentrée 2026, les **inscriptions sont du 2 juin au 19 juillet 2026**. Au-delà une pénalité de 30€ sera appliquée.

Si nécessaire, la centrale d'appel Allo la Région vous transporte au 04 8000 7000 est à la disposition des familles pour apporter toutes les informations complémentaires.

* sous réserve de l'achat d'un titre Scolaire + à 0€ pour chaque trajet TER ou Car Région Express